



3. Premiers pas de biodynamie en viticulture

Contexte :

Imprégné·e·s des principes fondateurs de la biodynamie !

En partenariat avec le Mouvement de l'Agriculture BioDynamique, découvrez ce système de production qui se développe depuis une cinquantaine d'années en France sous les Labels DEMETER et Biodyvin.

Objectifs de la formation :

- Se familiariser avec les processus et les pratiques de la biodynamie
- Relier cette approche aux calendriers de la vigne et du vin
- Mesurer le processus de conversion en biodynamie

Public concerné :

Viticulteurs, salariés ou toute personne chargée de la production (viticole ou vinicole) et/ou de la commercialisation des vins.

Prérequis des participants :

Aucun

Contenu :

- Préparations biodynamiques et travail du sol
- Rôle et pratique de la dynamisation
- Rythmes et calendrier : adaptation des travaux (vigne et cave)
- Interprétation de la biodiversité dans le vignoble (lecture de paysage)
- Descriptif et comparaison des deux cahiers des charges : Demeter, Biodyvin

Moyens pédagogiques :

Tour de table pour adapter le contenu de la formation aux connaissances actuelles et aux attentes des participants.

Les connaissances des participants seront complétées par un apport théorique, des démonstrations, des observations de la vigne et des paysages. Visite d'une exploitation viticole.

Bilan de la formation réalisé en groupe à la fin de l'action de formation par l'échange et la discussion.

Mode de validation des acquis :

Attestation de suivi de la formation, modèle pouvant servir dans le montage d'un dossier VAE.

**Intervenant :**

Jean-Michel FLORIN, Botaniste

Responsable de la formation :

Yannick MIGNOT, Formatrice CFPPA

**Durée**14 heures
2 jours consécutifs**Dates**1^{er} et 2 mars 2018**Lieux**Rouffach
Domaine viticole

Tarifs 2018	Cotisant VIVEA*	Cotisant FAFSEA**	Autres cas
	0 € <i>selon condition - places limitées</i>	0 € <i>selon condition - places limitées</i>	189 € / jour

*Cotisant VIVEA : tarif *estimatif* restant à la charge du chef d'exploitation, il dépend des décisions du comité VIVEA.

Cotisant FAFSEA : formation du guide régional, **complétez le bulletin original FAFSEA recto-verso et renvoyez-le au CFPPA (téléchargeable sur www.fafsea.com ou sur notre site : www.cfppa-rouffach.fr).